



Les chèques sont ils une reconnaissance de dettes

Par **jcm9147_old**, le **13/07/2007** à **16:51**

Bonjour,

Ma belle soeur dont son mari vient de décéder veut récupérer la somme qu'un tiers lui doit, à savoir 13500 euros; elle possède deux chèques représentant cette somme; après avoir demandé plusieurs fois à la personne de présenter les chèques à la banque, celle-ci lui demande chaque fois d'attendre; les chèques sont datés de l'année 2000! au départ elle disait ne pas avoir d'argent, mais elle a vendu une maison avec 800 m2 de terrain en région parisienne; je pense que cette personne est un escroc qui a su mettre ses "clients" en confiance; certaines, à qui elle devait l'argent, avaient fait une déclaration à un homme de loi, et au moment de la vente, le notaire a payé les dettes; ces chèques sont-ils périmés et doit-on engager une procédure devant le Tribunal d'Instance? y a-t-il encore un espoir de récupérer cette somme?

merci en tout cas pour votre réponse.